
Communication reçue de la Fédération de Russie concernant les dispositions qu'elle a décidé d'adopter pour la gestion du plutonium

1. Le Secrétariat a reçu de la mission permanente de la Fédération de Russie auprès de l'AIEA une note verbale datée du 17 novembre 2021, accompagnée de pièces jointes dans lesquelles le Gouvernement de la Fédération de Russie, conformément à l'engagement qu'il a pris en vertu des Directives relatives à la gestion du plutonium (figurant dans le document INFCIRC/549¹ du 16 avril 1998 et dénommées ci-après les « Directives ») et aux annexes B et C des Directives, a communiqué les statistiques annuelles des quantités détenues de plutonium civil non irradié et les quantités estimées de plutonium contenu dans du combustible irradié dans des réacteurs civils au 31 décembre 2020.
2. Eu égard à la demande formulée par le Gouvernement de la Fédération de Russie dans sa note verbale du 1^{er} décembre 1997 concernant les dispositions qu'il a décidé d'adopter pour la gestion du plutonium (document INFCIRC/549 du 16 avril 1998), le texte de la note verbale du 17 novembre 2021 et de ses pièces jointes est reproduit ci-après pour l'information de tous les États Membres.

¹ Une modification de ce document a été publiée le 8 septembre 2009 (document INFCIRC/549/Mod.1).

MISSION PERMANENTE
DE LA FÉDÉRATION DE RUSSIE
AUPRÈS DES ORGANISATIONS INTERNATIONALES
À VIENNE

N° 4810-n

La mission permanente de la Fédération de Russie auprès des organisations internationales à Vienne présente ses compliments au Secrétariat de l'Agence internationale de l'énergie atomique et a l'honneur de lui transmettre la copie d'une lettre de la Corporation d'État de l'énergie atomique « Rosatom », dans laquelle sont indiquées les statistiques annuelles des quantités détenues de plutonium civil non irradié et les quantités estimées de plutonium contenu dans du combustible irradié dans des réacteurs civils au 31 décembre 2020, présentées d'après les modèles figurant aux annexes B et C des Directives relatives à la gestion du plutonium.

La mission permanente de la Fédération de Russie saisit cette occasion pour renouveler au Secrétariat l'assurance de sa très haute considération.

Pièces jointes : 3 pages

[sceau]

Vienne, le 17 novembre 2021

Secrétariat de l'AIEA

Corporation d'État de l'énergie atomique « Rosatom »

Le 12 novembre 2021

N° 1-7.4/55236

Objet : Quantités de plutonium détenues

Conformément au paragraphe 14 des Directives relatives à la gestion du plutonium, j'ai l'honneur de vous communiquer les statistiques annuelles des quantités de plutonium civil non irradié et les quantités estimées de plutonium contenu dans du combustible irradié dans des réacteurs civils qui étaient détenues au 31 décembre 2020, suivant les modèles figurant respectivement aux annexes B et C des Directives.

Pièces jointes : 2 pages

[signé]

M. P. Belyaeva

Directrice du Département des relations internationales

Au Secrétariat de l'AIEA

Statistiques annuelles des quantités détenues de plutonium civil non irradié

Totaux pour les organisations, entreprises*) (en kilogrammes)	au 31 décembre 2020	(31 décembre 2019)
1. Plutonium séparé non irradié dans des installations d'entreposage dans des usines de retraitement	<u>57 300</u>	<u>(57 000)</u>
2. Plutonium séparé non irradié en cours de fabrication et plutonium contenu dans des produits semi-finis ou non finis non irradiés dans des usines de fabrication de combustible ou autres, ou dans d'autres installations**)	<u>800</u>	<u>(1 700)</u>
3. Plutonium contenu dans du combustible MOX non irradié, y compris celui chargé dans le cœur d'un réacteur avant utilisation, ou tout autre plutonium non irradié contenu dans d'autres produits fabriqués sur les sites de réacteurs ou dans d'autres installations**)	<u>4 900</u>	<u>(3 900)</u>
4. Plutonium séparé non irradié détenu dans d'autres installations**)	<u>300</u>	<u>(400)</u>

Note :

i) Plutonium indiqué aux lignes 1 à 4 ci-dessus et appartenant à des organismes étrangers	<u>0</u>	<u>(0,01)</u>
ii) Plutonium dans l'une quelconque des formes visées aux lignes 1 à 4 ci-dessus détenu dans des installations dans d'autres pays et par conséquent non inclus dans les quantités susmentionnées	<u>0</u>	<u>(0,06)</u>

*) arrondi au chiffre des centaines de kg

***) lieu d'entreposage non précisé

Quantités estimées de plutonium contenu dans du combustible irradié dans des réacteurs civils

Totaux pour les organisations, entreprises*) (en kilogrammes)	au 31 décembre 2020	(au 31 décembre 2019)
1. Plutonium contenu dans du combustible nucléaire irradié dans les installations de réacteurs civils	77 000	(78 000)
2. Plutonium contenu dans du combustible irradié détenu dans des usines de retraitement	6 000	(6 000)
3. Plutonium contenu dans du combustible irradié détenu dans d'autres installations	102 000	(96 000)

Note :

i) Le traitement des matières envoyées pour stockage définitif direct devra faire l'objet d'un examen plus approfondi lorsque les projets de stockage définitif direct auront pris une forme concrète.

ii) Définitions :

– ligne 1 : comprend les quantités estimées de plutonium contenu dans du combustible provenant de réacteurs civils

– ligne 2 : comprend les quantités estimées de plutonium contenu dans du combustible reçu dans les usines de retraitement mais non encore retraité

*) arrondi au chiffre des milliers de kg